Donald Trump promet 5 000 dollars à chaque adulte américain en cas de victoire des républicains aux élections de mi-mandat

A moins de deux mois des élections de mi-mandat, les projections estiment que les démocrates vont s'emparer de la majorité à la Chambre des représentants et possiblement de justesse au Sénat.

Une plus tard 95 commentaires

Franceinfo avec AFP
France Télévisions

Publié le 07/09/2026 07:22 Mis à jour il y a 50 minutes
Temps de lecture: 2min

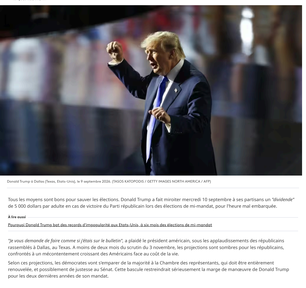

Donald Trump à Dallas (Texas, Etats-Unis), le 9 septembre 2026. (TNQOD/CATOPODIS / GETTY IMAGES NORTH AMERICA / AFP)

Tous les moyens sont bons pour sauver les élections. Donald Trump a fait miroiter mercredi 10 septembre à ses partisans un "dividende" de 5 000 dollars par adulte en cas de victoire du Parti républicain lors des élections de mi-mandat, pour l'heure mal embarquée.

À lire aussi
Pourquoi Donald Trump tait des records d'impopularité aux Etats-Unis, à six mois des élections de mi-mandat

"*Je vous demande de faire comme si j'étais sur le bulletin*", a plaidé le président américain, sous les applaudissements des républicains rassemblés à Dallas, au Texas. A moins de deux mois du scrutin du 3 novembre, les projections sont sombres pour les républicains, confrontés à un mécontentement croissant des Américains face au coût de la vie.

Selon ces projections, les démocrates vont s'emparer de la majorité à la Chambre des représentants, qui doit être entièrement renouvelée, et possiblement de justesse au Sénat. Cette bascule restreindrait sérieusement la marge de manœuvre de Donald Trump pour les deux dernières années de son mandat.

Une promesse illégale ?

Lors de l'élection présidentielle américaine de 2024, Elon Musk avait déjà fait une promesse de ce type. Le milliardaire avait annoncé distribuer un million de dollars "*au hasard*", une fois par jour, à un électeur inscrit dans un des sept Etats clés, en échange de la signature d'une pétition conservatrice.

Cette promesse avait été jugée illégale par Rick Hasen, professeur à la faculté de droit de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA). Dans son blog, il avait rappelé que la loi fédérale prévoit que toute personne qui "*joie, offre de payer ou accepte un paiement pour s'inscrire sur les listes électorales ou pour voter*" est passible d'une amende de 10 000 dollars ou d'une peine "*de cinq ans d'emprisonnement*".

95 commentaires partager

Vous pouvez désormais **privilégier l'affichage des articles de francetvinfo** dans les résultats de recherche Google. Comment ça marche ?
ajouter comme source préférée

Sur le même thème

Des avions canadiens interdits aux Etats-Unis ? La mauvaise idée de Donald Trump

De San Francisco à Los Angeles, les richesses menacées de la Pacific Coast Highway, la route du Pacifique

Sévès nazis et propos antisémites : un combat de kickboxing fait scandale à Orlando

Donald Trump met la France sur sa carte des US

"Nous allons aussi prendre des contre-mesures" : Israël menace de représailles les pays qui sanctionnent les colonies en Cisjordanie occupée

Le Quotidienne Monde
Retrouvez tous les jours à 19h les événements marquants de l'actualité internationale
Vous ne jours à 19h
s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

Donald Trump - Président des Etats-Unis | Monde | Etats Unis d'Amérique | Présidentielle américaine 2024

contenus sponsorisés

:toute l'actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail pour vous adresser la newsletter "L'actu à 7h30" et elle est susceptible d'être personnalisée. Si vous inscrivant à nos newsletters, vous consentez également à l'utilisation de pixels de suivi et de liens trackés. En savoir plus

Notre politique de confidentialité

le live
direct tv
direct radio

Retrouvez aussi
Le matériel
Les jeux

Politique de confidentialité
CGU et mentions légales
Gérer mes traceurs
Plan du site
Plan du site mobile/tablette
Qui sommes-nous ?
Nous contacter
Accessibilité (partiellement conforme)
Charte déontologique
Charte du code
Journaux social
Devenir annonceur
Recrutement